



Wallonie
Le Ministre-Président

12 DEC. 2017

Jambes, le 11 DEC. 2017

Cellule de la Directrice de cabinet adjointe
Vincent AUBRY
vincent.aubry@gov.wallonie.be
Tél. : 081/331.397

Union des Villes et Communes de Wallonie
ASBL
Fédération des CPAS
Monsieur Luc VANDORMAEL
Président
Monsieur Alain VAESSEN
Directeur général
Rue de l'Etoile, 14
5000 Namur

Votre courrier du :
27 novembre 2017

Vos références :
LV/ALV/JMR/cb/2017-98

Nos références :
CEHF CAB a/BA/VA/4222 / 1979

Annexe(s) :

Objet : Avis de votre Fédération sur la note d'orientation relative à l'assurance autonomie

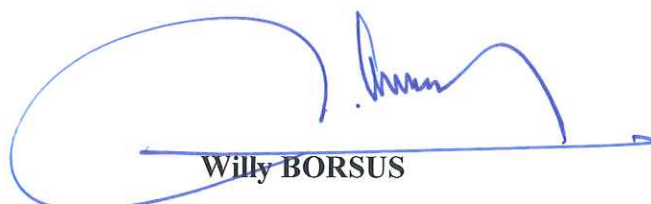
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,

Votre courrier concernant l'avis de votre Fédération, remis à Madame la Ministre Alda Greoli, au sujet de l'assurance autonomie m'est bien parvenu et je vous en remercie.

Comme vous le savez, le défi du vieillissement est un enjeu majeur puisque le nombre de personnes au-delà de 65 ans ne fera que croître dans les prochaines années. C'est pour cette raison que le Gouvernement wallon a adopté, le 26 octobre dernier, une note d'orientation visant à fixer les principes de base d'une assurance autonomie qui doit permettre de respecter le choix de nos aînés en favorisant, autant que possible, le maintien à domicile.

Désormais, il appartient au Gouvernement et à la Ministre compétente d'opérationnaliser les orientations prises et d'en évaluer la trajectoire budgétaire. Votre avis, ainsi que celui d'autres acteurs majeurs de ce dossier, ne manqueront pas d'alimenter la réflexion du Gouvernement. Je vous remercie donc particulièrement pour votre investissement.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Willy BORSUS

Le Gouvernement wallon

Rue Mazy 25-27 B- 5100 Namur
Tél. +32 (0) 81 331 211 Fax. +32 (0) 81 331 366
willy.borsus@gov.wallonie.be